

## Proposition de terres agricoles : Prise de Trillou

Saint-Pierre d'Oléron, le 25/04/2022

Madame, Monsieur,

La **Communauté de communes de l'île d'Oléron** est propriétaire de **parcelles agricoles** sur la commune du **Château d'Oléron** et recherche des Sauniers en mesure d'exploiter et de gérer ce site.

Propriétaire :	Communauté de commune de l'île d'Oléron
Nature du terrain :	Bosses de marais (prés) et surfaces en eaux
Usage exigé :	Saliculture
Bâtiments :	Absence de bâti
Commune	Le Château d'Oléron
Section	AX
Numéro	342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355.
Lieu-Dit	Prise de Trillou
Surface	5,6025 ha dont 2,6925 ha de prés et 2,9100 ha d'eaux
Bail rural	Bail rural environnemental.
Potentiel évalué	Entre 30 et 40 aires saunantes / Extension possible +/- 30aine d'aires saunantes.
Contraintes du site	- Cabane de vente avec stationnement non envisagé. -Cabane pour stockage de matériel et abri du saunier potentiellement envisageable.
Etude potentiel salicole	Une étude salicole du site est disponible à la communauté de communes à titre consultatif.

### Localisation et accès :

L'accès au site se fait par la route départementale n°126 en direction de Grand Village Plage. Comme indiqué sur le plan, l'accès au site se fait par la rue des Vieilles Pierres dans le virage du lieu-dit de Trillou. Prendre ensuite le chemin rural puis le pont en pierre.

**Se référer carte des parcelles en Annexe.**

## Principaux engagements à respecter :

### Gestion des marais salants pour favoriser la biodiversité :

- Absence d'intervention mécanique sur les abords des différents compartiments entre mi-mars et mi-juillet sauf accord des instances compétentes (DREAL, DDTM, N2000 et CCIO).
- Privilégier le travail manuel du réseau hydraulique au travail mécanique.
- Entretien régulier des salines et de leurs abords en maintenant les différentes strates de végétation et les espèces remarquables typiques de ces milieux.
- Entretien des bosses de marais (en direct ou via un agriculteur partenaire).
- Calendrier de travail respectueux des périodes de reproduction de la faune et de la flore.
- Si fauche des bosses de marais, travaux effectués après le 15 juin et exporter la matière.
- Absence de traitement sanitaire sur l'ensemble de la saline et de ses abords.
- Interdiction de stockage de tout élément étranger à la saline (ferrailles, fibrociment, pneus...) sauf bâches strictement nécessaires pour la couverture des tas de sel.
- Absence de brûlage.
- Pas de pâturage sur les bosses de marais en période hivernale.

### Éléments patrimoniaux sur le site :

- Le pont en pierre est uniquement apte à reprendre les charges d'un véhicule léger (3,5 T) du type camion benne ou utilitaire. Pas d'autres types d'engins admis par cette voie.
- Conserver et ne pas déplacer les pierres patrimoniales présentes sur le site.
- Maintien de la mare d'eau douce.

## Références cadastrales :

Commune	Section	Parcelle	Lieu-Dit	Surface cadastrale (ha)
Le Château d'Oléron	AX	0342	Prise de Trillou	0,0500 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0343	Prise de Trillou	0,4495 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0344	Prise de Trillou	0,2185 ha de prés
Le Château d'Oléron	AX	0345	Prise de Trillou	0,0495 ha de prés
Le Château d'Oléron	AX	0346	Prise de Trillou	0,0415 ha de prés
Le Château d'Oléron	AX	0347	Prise de Trillou	0,3695 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0348	Prise de Trillou	0,4185 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0349	Prise de Trillou	0,1670 ha de prés
Le Château d'Oléron	AX	0350	Prise de Trillou	1,0285 ha de prés
Le Château d'Oléron	AX	0351	Prise de Trillou	0,8910 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0352	Prise de Trillou	0,9465 ha de prés
Le Château d'Oléron	AX	0353	Prise de Trillou	0,2465 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0354	Prise de Trillou	0,4850 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AX	0355	Prise de Trillou	0,2410 ha de prés
			<b>Total</b>	<b>5,6025 ha</b>

**Total des surfaces : 5,6025 ha dont 2,91 ha de surfaces en eaux.**

Les candidatures écrites (voir fiche de candidature + argumentaire complémentaire si besoin) sont à adresser à la Communauté de communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

Jérôme Pohn  
agriculture@cdc-oleron.fr  
Service Développement Economique – Agriculture durable  
Communauté de communes de l'île d'Oléron  
59 route des Allées  
17310 Saint-Pierre d'Oléron

**Réception des candidatures (écrites) jusqu'au 23/05/2022, 12h00.**

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Annexe - Cartes de localisation

